



**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**  
**Article 27 du Code de la Commande Publique**

**DECISION DU PRESIDENT**

**N°06/2023**

(selon art. L2122-22 – 4<sup>è</sup> alinéa du CGCT)

**Prise en vertu de la délégation donnée par le**

**COMITE SYNDICAL DU 16.09.2021**

*(délibération n°41/2021)*

**Présentation faite au Comité Syndical du 10.10.2023**

- **MP23-SMMAR-04 Concertation citoyenne au travers d'ateliers, d'interviews et de ciné débats sur les actions de lutte contre l'érosion des sols.**

Lieu de prestation du service : SMMAR– 11000 CARCASSONNE

Objectif :

Le sujet de la préservation des sols, répondant à la lutte contre l'érosion de ceux-ci, rejoint les enjeux eaux du SDAGE Schéma Directeur Aménagement et Gestion de l'eau RMC Rhône Méditerranée Corse et concerne directement les citoyens.

Ce phénomène, causé par les événements pluvieux extrêmes, est en lien étroit avec les conséquences du changement climatique.

En effet, son intensité, sa fréquence et sa répartition spatiale sont de plus en plus marquées.

Les actions individuelles des citoyens (agriculteurs et habitants) contribuent à la résilience des territoires.

Ce projet de concertation vise à permettre les échanges entre habitants et agriculteurs pour faire des actions permettant de lutter contre l'érosion des sols.

Type de marché : Services

Estimation : € 120 000.00 (HT) soit € 144 000.00 (TTC)

Délai d'exécution prévu : 2 ans

Mode de passation : Marché à Procédure Adapté. En application de l'article R. 2123-1, 1° du code de la commande publique.

Date de la publication : 01/09/2023

Date limite de remise des offres : 02/10/2023

Critères d'attributions :

- MOYENS HUMAINS 20 %
- VALEUR TECHNIQUE 50 %
- PRIX 30 %

Candidatures reçues :

3 OFFRES :

1. OXALIS
2. INSTITUTIONS et PROJETS
3. ETHICS

**Attribution du marché à OXALIS pour un montant de 88 109.00 € TTC**